Ent Hugues Rommelaere Bousval, le 5 janvier 2012

Avenue des Combattants, 110

1470 Bousval

TVA BE 0776.067.504

RCN 60.688

Enregistrement 03.08.00

Affilié CSTC

Tel/fax 067/77.22.70

GSM 0475/66.95.75

Email huguesrommelaere@hotmail.com

Compte 103-0166370-83

M Claude Gastout

Rue du Culot, 5

Céroux-Mousty

**D E V I S**

Adresse du chantier : Rue Cruchenère, 41 à Perbais.

Concernant un travail de démolition. Zone de travail d’après le plan reçu de Monsieur Gastout. Les petits arbres entre la rue et les bâtiments seront abattus et évacués du site. Les toitures contenant de l’amiante et tout autre produit amianté seront démontées et évacuées du site dans un container spécialement prévu à cette effet avec fourniture de l’attestation conforme à la législation en vigueur. La démolition des bâtiments se fera à l’aide de pelles excavatrices. Les fondations seront extraites du sol. Les briquaillons seront évacués en décharge par camion container. Le câble électrique sera démonté et évacué par vos soins ainsi que les bâtiments seront vidés de leur contenu par vos soins à l’exception du bâtiment dont le toit s‘est effondré.

Toutes les personnes travaillant sur le chantier sont en ordre vis à vis de la loi, pas de main-d’œuvre au noir. De l’eau et de l’électricité seront à disposition pendant la durée des travaux. Si aucuns plans des conduites où câble existants ne sont fournis par le client, tous dégâts occasionnés suite aux travaux sont à charge du maître d’œuvre. Les demandes et autorisations sont à charge du client. Si une date est fixée, le maximum sera fait pour la respecter, mais des conditions climatiques mauvaises pourraient retarder le début du chantier ceci pour pouvoir effectuer un travail de qualité. Ce devis à une durée de validité de deux mois date du devis. Aucun acompte n’est demandé, mais un paiement au grand comptant à la fin des travaux.

Travail effectué pour la somme de : ***12.250 € HTVA***

Dans l’attente d’une réponse de votre part, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour accord.

Le client L’entrepreneur